

Inscription à la restauration scolaire

1 FICHE À COMPLÉTER
PAR ENFANT

Année scolaire 2021/2022

Nom / Prénom du parent effectuant l'inscription :

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

École fréquentée : Niveau classe rentrée 2021 :

Votre enfant est-il ou est-elle en garde alternée ? OUI NON

> Si oui, et que vous souhaitez une facturation séparée, chaque parent doit constituer un dossier à son nom et fournir une copie de l'ordonnance du juge définissant l'organisation de la garde. À défaut, il est demandé aux deux parents de renseigner un document d'accord partagé co-signé, précisant les modalités de la garde (document disponible au service Inscription éducation en mairie).

Cochez les cases correspondant à votre choix

L'enfant mange le jeudi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire.

Inscription annuelle : inscription identique toutes les semaines, à compter du

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Inscription alternée :

	Du 2 septembre au 17 décembre 2021		Du 3 janvier à 6 juillet 2022	
semaine paire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi
semaine impaire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi

Inscription sans réservation (permet l'ouverture de ligne sur l'Espace famille) :

je préciserai les jours ultérieurement en respectant les délais de réservation (le mercredi 17h au guichet, et le jeudi 5h du matin sur l'Espace famille pour la semaine suivante).

- Les menus sont disponibles sur le site de la Ville ou à l'accueil éducation. Attention, ils peuvent être modifiés en dernière minute.
- PAI (Projet d'accueil individualisé) : en cas d'allergie alimentaire ou de maladie chronique, il convient de le signaler lors de l'inscription, un PAI peut être mis en place par l'école.
- Les enfants scolarisés à l'école élémentaire P.-Langevin peuvent être amenés à se rendre au restaurant Robert-Buisson en bus.

Toute inscription vaut engagement de paiement.

À Échirolles, le

Signature


Tournez
la page

Inscription aux accueils

1 FICHE À COMPLÉTER
PAR ENFANT

Année scolaire 2021/2022

Pour chaque temps souhaité, choisir un planning de fréquentation hebdomadaire

Accueil du matin / 7h50 à 8h35

Pas d'accueil le matin le jeudi 2 septembre, jour de la rentrée scolaire.

Inscription annuelle : inscription identique toutes les semaines, à compter du

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Inscription alternée :

	Du 2 septembre au 17 décembre 2021	Du 3 janvier à 6 juillet 2022
semaine paire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
semaine impaire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Si votre enfant est scolarisé-e, en ULIS bénéficie-t-il d'un taxi ? OUI NON

Accueil du mercredi après la classe / 11h45 à 12h30

Inscription annuelle : inscription identique toutes les semaines, à compter du

Inscription alternée : Semaine paire Semaine impaire

Accueil du soir / 16h à 17h30

Inscription annuelle : inscription identique toutes les semaines, à compter du

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Inscription alternée :

	Du 2 septembre au 17 décembre 2021	Du 3 janvier à 6 juillet 2022
semaine paire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
semaine impaire	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Pour les élémentaires seulement : mon enfant est autorisé à sortir seul à 17h30 OUI NON

Toute inscription vaut engagement de paiement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement consultable sur le site de la Ville ou à l'accueil éducation.

À Échirolles, le

Signature

Attention, à compter du 30 septembre, l'accès à l'accueil ne sera possible que sous réserve du nombre de places disponibles dans l'école demandée (sauf nouvel-les arrivant-es ou changement de situation justifiée défini dans le règlement).

En élémentaire, sur le temps du soir, votre interlocuteur-trice est le DTE (Directeur de territoire éducatif). Les plannings de fréquentation peuvent être modifiés à chaque changement de trimestre, uniquement, sauf situation d'urgence justifiée. Il est indispensable de préciser votre besoin d'accueil dès la rentrée. Les plannings seront ensuite modifiés avec la prise en compte des ateliers qui démarreront le 20 septembre.